Le problème nigérien

Le Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale s'est réuni le 8 octobre afin d'entendre les témoignages au sujet de la guerre et de la prétendue famine au Nigéria. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a assisté à la réunion le 10 octobre et a fait la déclara ion suivante:

les prin pay un

Évé

J'au

à ia

actu

long

près

chac

par

duq

la v

doin

qui

caus

ďÉt

Go r

greu

sin p

ďu 1

cor fl

antéi

me at

devir

abc a

des t

Il s e

ava e

 A_{11}

une 1

mer t

àυŋ

collid

1967

l'Étai

dor :

pra ic

ten é

Depuis deux jours le Comité consacre toute son attention au probleme urgent et important de la situation actuelle au Nigéria et à la région du Biefra dans ce pays. Mes commentaires seront utiles, je l'espère, aux délibérat ons de votre Comité et mettront en lumière plus qu'il n'a été possible de le suire jusqu'à présent les principes qui ont guidé la politique et les décisions du Gouvernement relativement aux problèmes complexes de cette situation.

Je mentionnerai d'abord trois aspects fondamentaux de la question qui ont influé sur les décisions du Gouvernement.

En premier lieu, le Gouvernement partage entièrement la profonde inquiétude qui étreint le peuple canadien depuis quelques semaines en présence des événements qui se déroulent au Nigéria-Biafra.

Deuxièmement, la politique du Gouvernement à l'égard des problèmes du Nigéria a été formulée dans le contexte des excellentes relations qui exi ent depuis nombre d'années entre le Canada et le Nigéria. Ce pays, qui est une fédération de plusieurs peuples et l'une des nations les plus populeuses de l'Afrique, a obtenu son indépendance et est devenu membre du Commonwe alth le 1^{er} octobre 1960. Cet événement fut salué avec joie par le Canada et les autres pays du Commonwealth et fut le point de départ d'une ère de rela ons de plus en plus étroites. Les contacts entre le Canada et le Nigéria ont été nombreux et amicaux, fondés sur le respect entier et constant de la souvera leté de chacune de nos deux nations. Nous avons pu contribuer aussi au dévelo pement du Nigéria, qui a été non seulement reconnaissant de notre aide, mais l'employer avec efficacité. C'est à cause de ces relations que nous avon vu avec inquiétude la détérioration graduelle de la situation intérieure du Ni éria depuis deux ans et même plus.

En troisième lieu, la politique et les décisions du Gouvernement du Ca ada relativement à ce problème doivent être jugées dans le contexte général (2 la politique étrangère du Canada. Celle-ci englobe tous les pays africains ussi bien que les Nations Unies.

Un des principes des relations internationales repose sur la non-ingérence d'un pays dans les affaires internes d'un autre. La non-ingérence et l'inté prité territoriale sont des questions de la plus haute importance pour les nouv aux États africains, tout comme pour le Canada. Le sentiment des pays afri ains à cet égard a été confirmé de nouveau tout récemment par le vote d'une ma prité écrasante des membres de l'Organisation de l'Unité africaine, représentés par

474 / AFFAIRES EXTÉRIEURES